



## **Déclaration liminaire FORMATION SPÉCIALISÉE du 21 Juin 2023**

M. le Président,

Cette deuxième formation spécialisée nous donnera l'occasion d'examiner en premier lieu le DUERP et le PAP 2023 de l'Enfip avant de rentrer plus dans le détail.

Nous pouvons noter ce qui nous semble être une réelle prise de conscience quant à l'ampleur et la gravité des risques psychosociaux affectant les personnels de l'ensemble des établissements.

Nous ne reviendrons pas sur les différences de cotation des années précédentes. La cotation maximale est présente 12 fois cette année. Nous attendons des précisions concernant l'audit structurel et psychologique que vous entendez mettre en place en tant que mesure de prévention. Précisions quant à ses objectifs, son organisation, son champ d'action, modalités de communication des résultats. Mais au-delà de la prise de conscience, ce que les personnels ont besoin ce sont des mesures concrètes pour améliorer leurs conditions de travail. Il faudra certes mettre en place des mesures organisationnelles à moyen et long terme, mais dans l'urgence, ce que la direction doit apporter comme bouffée d'oxygène ce sont des renforts en effectifs immédiats.

Pour cela, l'alliance CFDT/CFTC exige des recrutements d'enseignants au-delà des départs en procédant à l'appel immédiat de l'ensemble du vivier et une revalorisation significative des emplois au TAGERFIP à la hauteur des défis actuels et à venir de la formation professionnelle à la DGFIP. L'abondement du TAGERFIP de l'année dernière ne faisait que résorber une anomalie historique qui perdurait depuis bien trop longtemps. Les enjeux de l'Enfip requiert bien plus que cela.

Concernant plus particulièrement le budget de la formation spécialisée, avant d'étudier le détail des propositions, nous souhaiterions obtenir des précisions sur les différents circuits de propositions de dépenses et sur le champ d'application du budget de la formation spécialisée.

Nous donnerons nos remarques détaillées tout au long de l'étude des fiches.